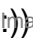



## Difference au niveau des horaires????

Par **inconita**, le **23/04/2006** à **19:39**

Salut, 

Cela fait un petit moment que j'ai découvert ce forum au cour de mes quelques recherches sur les études de droit. Mais n'ayant pas trouvé réponse à ma question, alors pourquoi pas la poser moi même. 

Allez je me lance:

Pourquoi existe-t-il une disparité entre les horaires accordés aux cours magistraux mais aussi aux TD entre les différentes universités? (Selon les sites des universités les horaires (par semestre) de CM varient entre 32 et 42h, ceux de TD entre 10,5 et 20h)

Le niveau sera-t-il meilleur si l'on est dans une université proposant plus de CM (en imaginant que l'on assiste à presque la totalité) ou de TD, par rapport à une qui en propose moins ?

J'espère que mes questions ne sont pas trop longues. 

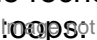
Merci

A la prochaine (peut être pour d'autres questions)

Par **mathou**, le **23/04/2006** à **20:29**

Bienvenue à toi 

A première vue je dirais que c'est une question de financement et de disponibilité des enseignants : dans ma première fac, on nous avait dit qu'ils n'avaient plus les moyens de financer une troisième matière à TD depuis quelques temps. Vincent doit être plus au courant de ce genre de choses que moi, donc s'il passe...

Le niveau, je ne sais pas s'il change beaucoup : ayant eu 10 séances de TD de 2h chaque pour 32 heures de CM, et maintenant 8 d'1h30 pour 42h de CM, je trouve qu'il y a le même degré de recherches préalables. Mais c'est aussi ce qui m'a décidée à venir à Nancy, les 42 heures 

Par **akhela**, le **24/04/2006** à **00:57**

bonjour,

je suis élu en conseil de fac à Strasbourg et selon moi il n'y a pas de réelle raison universelle à ta question.

Chez moi, en master 1 on a 7x32 heures de de CM et 2x15 de TD+15h de langues (mais la langue ça va changer). En principe la raison est qu'il fallait condenser les cours pour permettre une session de rattrapage en juin (pour être fixé rapidement au niveau des master2). Avant je crois qu'on avait également 42 heures de CM mais ce que je sais c'est qu'officiellement si la durée des CM a baissé, le programme reste le même (le prof doit se débrouiller pour aller plus vite) .... maintenant est-ce la réalité?

Par **inconita**, le **25/04/2006** à **00:32**


:)

C'est très sympa d'avoir répondu . Ces renseignements m'éclairent un peu, même si je reste assez hésitante entre les facs de droit de lyon3, toulouse1 et nancy2.  
:wink:

A la prochaine 

Par **mathou**, le **25/04/2006** à **01:03**

:wink: :lol:

Viens à Nancy  

En fait ça dépend de ton projet et de tes possibilités de logement, mais pour avoir connu trois facs je trouve que Nancy se défend au niveau des enseignements : on a de très bons profs, dont des bêtes du droit.

Mais Lyon a un très bon suivi des étudiants, notamment dans les données de l'université virtuelle où tu trouves une mine d'infos épatantes.

Concernant Toulouse, une de mes amies y étudie le droit mais ça a l'air moins organisé - ceci dit ils ont le professeur Coulibali en droit public et c'est un monstre de pédagogie ( c'est M. Lexpublica ! ).

:lol:

( des bêtes, des monstres... on dirait que je parle de pokemon  ) 

Par **Pisistrate**, le **26/04/2006** à **05:38**

[quote="mathou":2d3mtcme]Ils ont le professeur Coulibali en droit public et c'est un monstre

de pédagogie ( c'est M. Lexpubli.ca ! ).

:lol:

(des bêtes, des monstres... on dirait que je parle de pokemon Image not found)

<http://img161.imageshack.us/img161/1471/pikachu8sa.jpg>

<http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif>